385.41
C7385
1920

Compagnie du Chemin de fer funiculaire

TERRITET-GLION

Quarante et unième Rapport

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

l'Assemblée Générale des Sociétaires

sur l'exercice de 1920

UNIVERSITÉ
JAN 6 1922

MONTREUX
SOCIÉTÉ DE L'IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE
— 1921 —

Conseil d'administration en 1920

Président :	MM. † MASSON, GEORGES, propriétaire, à Montreux.
Administrateurs :	GAUDARD, EMILE, Conseiller national, à Vevey.
	CHESSEX, LUCIEN, avocat, à Territet.
Directeur d'exploitation :	JAQUES, ADOLPHE, ingénieur, à Glion.
Secrétaire-comptable.	GEORGET, HENRI, à Territet.
Censeurs :	VEYRASSAT, ADRIEN, avocat, à Montreux.
	DUBOCHET, EMMANUEL, à Territet.
	RUSSWYL, Directeur de la Banque de Montreux, à Montreux.

383.41
C7385
1920

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

QUARANTE ET UNIÈME RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale des Actionnaires

sur l'exercice de 1920.

JAN 6 1922

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

Conformément au Code des Obligations nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes du dernier exercice arrêtés au 31 décembre 1920.

Cette comptabilité a été approuvée par le Département fédéral le 30 avril 1921.

Nous avons eu le regret, un an après le décès de notre administrateur M. Grenier, d'enregistrer un nouveau deuil en la personne de notre président M. Georges Masson.

Le 16 décembre 1920 il était enlevé, après quelques jours de maladie, à sa famille et à notre Compagnie.

Administrateur du Territet-Glion depuis 1882, il a occupé le siège présidentiel dès l'année 1889 et cela jusqu'à sa mort.

Il a été administrateur de notre entreprise durant 38 ans et a présidé à ses destinées pendant 32 ans, avec une remarquable compétence, une activité et un dévouement inlassables, contribuant ainsi pour une large part à la prospérité de la Cie Territet-Glion, à laquelle il a consacré le meilleur de son temps.

Le Conseil d'Administration, ainsi que les Actionnaires, conserveront de notre président défunt le meilleur souvenir.

Nous réitérons ici à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

Votre Conseil s'est réuni 9 fois pendant cet exercice.

Les recettes totales d'exploitation s'élèvent à Fr. 110,030.03 contre Fr. 90,093.54 en 1919, soit une augmentation de Fr. 19,936.49.

Les dépenses s'élèvent à Fr. 90,609.69 contre Fr. 72,193.27 ce qui produit une augmentation de Fr. 18,416.42, provenant en grande partie d'allocations spéciales à notre personnel.

Nous croyons inutile d'allonger sur la question du change et des passeports qui en 1920 a encore retenu loin de la Suisse quantité de touristes, et qui a affecté notre chemin de fer si bien même on note une très légère amélioration sur 1919.

L'excédent des recettes de Fr. 19,421.34 nous eut permis de vous proposer un petit dividende, malheureusement une nouvelle et très sensible dépréciation de Fr. 35,898.— sur les titres qui représentent notre Fonds de Réserve statutaire fait solder le compte de Profits et Pertes par un passif de Fr. 13,017.64.

Afin de balancer ce déficit nous vous proposons de ratifier le prélèvement de Fr. 13,017.64 sur la Réserve statutaire.

CONCLUSIONS

Nous vous proposons les résolutions suivantes:

Première résolution: L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Territet-Glion approuve les comptes qui lui sont présentés pour l'exercice 1920 soldant par un déficit à Profits et Pertes de Fr. 13,017.64 et approuve le prélèvement fait sur le Fonds de Réserve statutaire pour balancer le compte de Profits et Pertes.

Deuxième résolution: Nomination d'un administrateur et de trois censeurs.

Territet, le 15 mai 1921.

Au nom du Conseil d'Administration:

Le Président: Lucien CHESSEX. *Le Secrétaire:* H. GEORGET.

Rapport des Contrôleurs des comptes pour l'exercice 1920.

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons procédé ce jour à l'examen des comptes de l'exercice 1920 et avons reconnu la concordance des postes du compte de Profits et Pertes et du bilan avec les écritures passées au grand livre.

Nous avons constaté avec plaisir une augmentation dans les recettes par rapport à l'exercice de 1919. Cette augmentation a été absorbée, en partie, par l'élévation des salaires et la baisse de la valeur des titres en portefeuille, qui a nécessité un prélèvement de Fr. 13,017.64 sur le compte de réserve, de façon à ramener à zéro le solde déficitaire de l'exercice. Cette mesure nous paraît pleinement justifiée.

Nous vous proposons l'approbation des comptes et de voter des remerciements aux administrateurs pour leur gestion.

Nous vous prions également de bien vouloir nous donner décharge de notre mandat.

Territet, le 20 mai 1921.

Les Vérificateurs des comptes:

A. S. VEYRASSAT, avocat.
El. DUBOCHET.
RUSSWYL.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Tableau des recettes et des dépenses annuelles du Territet-Glion dès l'origine de l'exploitation.

(Ouverture de l'exploitation le 19 août 1883.)

(* Ouverture de l'exploitation du Chemin de fer Montreux-Glion le 8 avril 1909.)

ANNÉES	NOMBRE de trains	NOMBRE de voyageurs	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Coefficient d'exploitation %
1884	6064	79887	65,423.90	29,188.27	45
1885	5799	80643	68,264.40	39,204.46	57
1886	5426	84435	72,954.70	33,789.50	46
1887	5737	76533	66,619.50	30,603.79	45
1888	6493	80248	71,835.25	29,853.41	42
1889	6327	91885	80,263.70	36,662.68	46
1890	6389	103230	88,053.25	29,843.19	34
1891	5437	82502	69,203.05	26,586.53	38
1892	9133	116095	97,478.60	40,924.89	42
1893	9324	131010	109,405.45	36,801.40	34
1894	9404	124513	106,884.67	39,996.05	37
1895	9358	135322	115,497.90	41,948.73	36
1896	10445	138921	113,430.08	51,593.20	45
1897	11267	147749	119,546.07	48,741 69	41
1898	10978	154454	124,853.72	49,384.32	40
1899	11690	170516	137,337.13	58,958.05	43
1900	11021	155780	128,176.85	62,362.85	47
1901	12091	163927	139,002.80	54,796.40	39
1902	11154	165560	137,986.55	55,702.70	40
1903	11168	185148	147,952.81	61,129.45	41
1904	12042	174932	144,436.27	64,835.45	45
1905	12036	201496	159,595.76	64,386.30	40
1906	12558	215292	179,469.63	75,427.80	42
1907	12640	215917	179,871.11	69,881.50	39
1908	12647	232746	183,596.45	72,203.29	39
1909*	14145	224618	149,123.35	77,185.11	52
1910	15997	205111	139,714.97	70,736.33	51
1911	15823	206762	138,412.30	72,826.01	53
1912	16894	202256	136,988.18	71,886.77	52
1913	16735	201409	139,724.36	77,190.45	55
1914	16224	136904	96,396.70	71,053.09	74
1915	15803	79552	56,443.40	52,290.66	92
1916	16964	97534	76,202.31	52,628.95	69
1917	17849	92203	70,441.53	56,289.66	79
1918	17644	85160	69,321.12	58,228.07	83
1919	18107	117217	90,093.54	72,193.27	80
1920	19646	181119	110,030.03	90,608.69	82

Compagnie du chemin de fer funiculaire TERRITET-GLION

Comptes et Bilan au 31 Décembre 1920

A. Compte de construction

	au 31 décembre 1919		en 1920		au 31 décembre 1920	
	Francs	Cts			Francs	Cts
I. Frais généraux	42.207	31			42.207	31
II. Etablissement de la ligne et installations fixes	555.898	98	1.051	—	556.949	98
III. Matériel roulant	34.894	—			34.894	—
IV. Mobilier et ustensiles	11.737	65			11.737	65
TOTAL GÉNÉRAL	644.737	94	1.051	—	645.788	94

B. Compte d'Exploitation

	Francs	Cts	Francs	Cts
RECETTES				
I. Transport des voyageurs			97.849	92
II. Transport des bagages et marchandises :				
1. Bagages	3.872	99		
2. Marchandises	1.173	12	5.046	11
III. Transports postaux :				
1. Pour colis postaux excédant 5 kg.	—	—		
2. Bonification complémentaire pour colis postaux.	—	—		
3. Pour prestations spéciales	—	—	600	—
IV. Recettes diverses :				
1. Loyers et affermages			6.534	—
2. Produits de services auxiliaires			—	—
3. Autres recettes				—
TOTAL DES RECETTES			110.030	03
DÉPENSES				
I. Administration générale.				
A. *Frais de personnel :* Conseil administratif, ingénieur, secrétaire, comptabilité	4.088	30		
B. *Frais accessoires :* Fournitures de bureau, imprimés, insertions et ports, éclairage, chauffage et nettoyage des bureaux, entretien de l'inventaire, etc.	754	16	4.842	46
III. Entretien et surveillance de la voie.				
A. *Frais de personnel :* Ingénieur et gardes-voie	6.199	05		
B. Frais divers	16	—		
C. Entretien et renouvellement des installations	1.558	65	7.773	70
III. Service des gares et conduite des trains.				
A. *Frais de personnel :* Ingénieur, personnel des gares et trains	52.357	75		
B. *Frais accessoires :* Fournitures de bureau, billets, éclairage, chauffage et nettoyage des locaux de services et des gares, entretien de l'inventaire, etc.	3.011	53	55.369	28
A reporter			67.985	44

	Francs	Cts	Francs	Cts
Report .			67,985	44
IV. Service de la traction et des ateliers.				
A. *Frais de personnel:* Ingénieur et conducteurs	7,194	95		
B. Matières consommées par les moteurs, le câble et les véhicules	2,136	75		
C. Entretien et renouvellement des moteurs, du câble et des véhicules	4.782	45		
			14.114	15
V. Dépenses diverses.				
A. Loyers et affermages				
B. Pertes sur les services auxiliaires				
C. *Autres dépenses:* Frais judiciaires, primes d'assurances, indemnités d'accidents et de transports, subsides, gratifications, impôts, publicité et réclame			8,509	10
Total des Dépenses . .			90.608	69
CLOTURE DU COMPTE D'EXPLOITATION				
Total des recettes	110.030	03		
Total des dépenses	90,608	69		
Excédent des Recettes . .	19,421	34		

	Francs	Cts	Francs	Cts
## *C.* Comptes de profits et Pertes.				
RECETTES				
1. Solde de l'année précédente	24,304	62		
2. Moins aux actionnaires 4 %	24,000	—	304	62
3. Excédent des recettes d'exploitation			19,421	34
4. Produits des valeurs et des créances			2,432	65
5. Intérêts et répartition du Fonds Assur: Union funic. : . .			1,724	25
6. Coupon de dividende prescrit			7	50
7. Prélèvement sur Fonds de Réserve p. balance déficit. de 1920			13,017	64
Total . .			36,908	—
DEPENSES				
1. Intérêts des dettes courantes			433	—
2. Dépréciation sur le cours des titres			35,898	—
3. Versement au fonds de renouvellement			577	—
Total . . .			36,908	—

D. BILAN au 31 Décembre 1920.

ACTIF	Francs	Cts	Francs	Cts
1. Compte de construction du chemin de fer			645,788	94
2. Valeurs et créances:				
a) Caisse et dépôts en banque	9,112	04		
b) Valeurs	32,020	—		
c) Débiteurs divers	18,398	80	59,530	84
3. Bien-fonds disponibles			16,846	38
4. Approvisionnement de matériaux			6,122	—
TOTAL			728,288	16

PASSIF	Francs	Cts	Francs	Cts
1. Capital social, 2400 actions ordinaires de 250 Fr.			600,000	—
2. Dettes courantes:				
a) Coupons échus	1,130	—		
b) Créanciers divers	190	—	1,320	—
3. Fonds spéciaux:				
a) Fonds de renouvellement	89,985	80		
b) Fonds de réserve	36,982	36	126,968	16
TOTAL			728,288	16

E. Comptes spéciaux.

	Etat légal à fin 1919	Versements	Prélèvement sous déduction de la valeur du vieux matériel	Etat légal à fin 1920
I. Fonds de Renouvellement.	Frs Cts	Frs Cts		Frs Cts
Voie de fer	23,942.79			23,942.79
Galets porteurs	3,194.79			3.194.79
Installation mécanique et électrique	2,743.79			2,743.79
Câble	13,389.79	320.—		13.709.79
Voitures à voyageurs	34.373.84	257.—		34,630.84
Mobilier et ustensiles	11,763.80			11,763.80
TOTAL	89,408.80	577.—		89.985.80

II. Fonds de Réserve.

Solde de l'année précédente	50,000.—
Dépenses de 1920: prélèvement pour balance du déficit de l'exercice 1920	13,017.64
SOLDE DISPONIBLE	36,982.36

Caisse de Secours des Employés Territet-Glion et Glion-Naye

Année 1920 : Compte de Recettes et Dépenses arrêté au 31 décembre 1920.

RECETTES			DÉPENSES		
1. Solde au 31 décembre 1919	4,642	90	1. Secours	1,715	10
2. Cotisation 1% personnel T.-G. & G.-N.	794	10	2. Remboursement	—	—
3. Allocation 1% des Cies T.-G. & G.-N.	794	10	3. Solde	4,738	30
4. Intérêt des capitaux	222	30			
	6,453	40		6,453	40

Année 1920 : Balance au 31 Décembre 1920.

ACTIF			PASSIF		
1. Valeurs et créances :			Réserve	4,738	30
Compte courant Banque de Montreux	2,738	30			
Dépôt N° 2,5 %	2,000	—			
	4,738	30		4,738	30

Caisse de Retraite des Employés Territet-Glion et Glion-Naye.

Année 1920 : Encaissements et payements.

RECETTES				DÉPENSES		
1. Solde au 31 décembre 1919			72,925 60	1. Remboursements	414	05
2. Excédent de Caisse de Secours			— —	2 Avances	—	—
3. Cotisation 4% personnel T. G. et G. N.			2,552 60	3. Impôts	456	—
4. Allocation 4% des Cies T G. et G. N.			2,552 60	4. Dépréciation des titres	8,860	—
5. » supplém. »			— —	5. Réserve à fin 1920	73,071	05
6. Recettes diverses :						
Intérêts des capitaux			3,364 10			
a) Dons	83	30				
b) et *c*) Produits divers trains nuit	658	95				
d) Amendes	—	—				
e) Produits de dist., basc., etc.	663	95	1,406 20			
			82,801 10		82,801	10

Année 1920 : Balance au 31 décembre 1920.

ACTIF			PASSIF		
1. Valeurs et créances :			Réserve	73,071	05
Compte-courant Banque de Montreux	15,504	90			
Dépôts	15,000	—			
Caisse d'Epargne canton. vaudoise	10,208	—			
» » Bque Pop. Suisse	5,008	15			
Titres	27,350	—			
	73,071	05		73,071	05

Caisse de Retraite-Pension (à créer) des Employés Territet-Glion

Année 1920 : Compte des recettes et dépenses arrêté au 31 Décembre 1920.

1. Solde au 31 décembre 1919	4,348	—	1. Réserve à fin 1920	4,500	80
2. Intérêts des capitaux	152	80			
	4,500	80		4,500	80

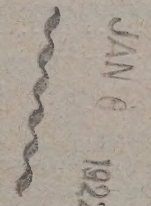

Année 1920 : Bilan au 31 décembre 1920.

ACTIF			PASSIF		
1. Valeurs et créances :					
Compte-courant Banque de Montreux	4,500	80	1. Réserve	4.500	80
	4,500	80		4.500	80

F. COMPTE DE CAPITAL

RECETTES			DÉPENSES		
1. Solde passif à reporter	45,788	94	1. Solde passif de l'année précédente	44,737	94
			2. Dépenses de construction	1,051	—
TOTAL	45,788	94	TOTAL	45,788	94

3 0112 042458262